



GIVENCHY-LES-LA BASSEE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

COMPTE-RENDU

Ouverture de séance à 18h30

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel HERBAUT, Maire, suite à la convocation du vingt quatre avril deux mille vingt-six.

Présents		Absents		Pouvoir à :
BEERLANDT Nathalie	CM	CHRISTIAEN Romain	CM	CHEVAILLIER Yann
BEGHIN Johnny	CM			
BLANQUART Julien	CM			
CASTEL Jodie	CM	A signalé un léger retard		
CHEVAILLIER Yann	CM			
DUBOIS Anne-Sophie	ADJ			
HERBAUT Sabine	CM			
HERBAUT Emmanuel	M			
LAMARCHE Claire	ADJ			
PART Gwendoline	CM			
SAUVAGE Claude	ADJ			
TISON Olivier	CM			

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers ayant le pouvoir de vote : 12

1. Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire désigne Monsieur Johnny BEGHIN pour occuper cette fonction

Accordé à l'unanimité

.....

2. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal en date du 02 avril 2026.

Une erreur a été signalée sur la date de l'envoi du document qui ne correspond pas

Voté à l'unanimité.

.....

3. Approbation de l'ordre du jour.

Approuvé à l'unanimité.

.....

4. Examen et vote du CFU 2025.

Madame Anne-Sophie DUBOIS invite l'assemblée à prendre connaissance des conditions du budget de l'exercice 2025 :

	Investissements	Fonctionnement	
DEPENSES	82 184.92€	620 091.96€	
RECETTES	22 280.08€	587 024.63€	
REPORTS 2024	306.61€	485 516.97€	
RESULTAT CLOTURE 2025	-59 598.23€	452 449.64€	
RESTES A REALISER 2025			
DEPENSES			15 964.25€
RECETTES			336 579.00€

Monsieur le Maire quitte la salle de réunion.

Le CFU est approuvé à l'unanimité.

.....

18h38 : Madame CASTEL Jodie rejoint l'assemblée.

.....

5. Affectation de résultat 2025.

Madame Anne-Sophie DUBOIS présente à l'assemblée l'affectation de résultats qui se présente comme suit :

Reports :

Pour rappel ; excédent de la section investissement de l'année antérieure : **306.61€**

Pour rappel ; excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure : **485 513.97**

Solde d'exécution :

Un solde d'exécution (excédent N-1) de la section investissement de : **-59 598.23€**

Un solde d'exécution (excédent N-1) de la section de fonctionnement de : **452 449.64€**

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses : **15 964.25€**

En recettes : **336 579€**

L'affectation de résultats de l'année 2025 est approuvée à l'unanimité des élus de l'assemblée.

.....

6. La Fiscalité Directe Locale pour l'année 2026.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas modifier les différents taux qui se répartissent comme suit :

- La Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) : 29.03%
- La Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) : 18.64%
- La Taxe d'Habitation (TH) : 7.39%

La FDL 2026 est approuvée à l'unanimité.

.....

7. Attribution de subventions aux associations

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les modalités d'octroi d'une subvention communale aux associations qui en font la demande.

Il est proposé d'allouer les subventions suivantes :

- Judo Club ACAMA : 250€
- L'association du Devoir de Mémoire et des Anciens Combattants et Victimes de Guerres : 250€
- Les Club des Aînés : 200€
- Les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) de Cuinchy : 150€
- L'APE (Association des Parents d'Elèves) : 400€
- Le Comité des Fêtes : 400€
- L'AGBT (Association Givenchy Badminton Tennis) : 250€

L'assemblée donne son accord à l'unanimité

8. Examen et vote du Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif 2026 se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses – chapitres

Dépenses		
011	Charges à caractère général	290 000€
012	Charges du personnel et frais assimilés	350 000€
65	Autres charges de gestion courante	85 150€
Total des dépenses de gestion courante		725 150€
66	Charges financières	1 965.54€
68	Dotations aux provisions	100€
Total des dépenses réelles de fonctionnement		727 215.64€
023	Virement à la section d'investissement	361 328.17€
TOTAL		1 088 543.71€

Recettes – chapitres

Recettes		
013	Atténuations de charges	10 000€
70	Produits de services, du domaine et vente directe	34 200€
73	Impôts et taxes	260 732€
731	Fiscalité locale (+ taxe pylône)	178 532€
74	Dotations et participations	149 430.07€
75	Autres produits de gestion courante	1 800€
Total des recettes de gestion courante		634 694.07€
77	Produits spécifiques	1 400€
Total des recettes réelles de fonctionnement		636 094.07€
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent 2025)		452 449.54€
TOTAL		1 088 543.71€

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses – chapitre

Dépenses				
Libellé		RAR	Vote	Total
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	15 964.25€	284 000€	299 964.25€
Total des dépenses d'équipement		15 964.25€	284 000€	299 964.25€
16	Emprunts et dettes assimilés		20 584.00€	20 584.00€
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		15 964.25€	304 584.00€	320 548.25€
001 solde d'exécution de la section investissement			59 598.23€	59 598.23€
Total des dépenses réelles d'investissement		15 964.25€	364 182.23€	380 146.48€

Recettes – chapitre

Recettes				
Libellé		RAR	Vote	Total
13	Subventions d'investissement	16 579.00€	28 000€	44 579.00€
Total des recettes d'équipement		16 579.00€	28 000€	44 579.00€
10	Dotations, fonds divers et réserves		600.00€	600.00€
024	Produits de cessions d'immobilisation	320.00€		320.00€
Total des recettes financières		336 579.00€	28 600€	365 179.00€
Total des recettes réelles d'investissement		336 579.00€	28 600€	365 179.00€
021	Virement de la section fonctionnement		361 328.17€	361 328.17€
Total des recettes d'ordre d'investissement		336 579.00€	361 328.17€	
TOTAL		336 579.00€	389 928.17€	726 507.17€

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité des voix des membres du conseil.

9. Attribution d'une carte cadeau et d'un dictionnaire aux élèves de CM2

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'à l'occasion de la fin de l'année scolaire, il de coutume d'offrir un dictionnaire et une carte cadeau du magasin « Cultura » de 25€ à chaque élève de la classe de CM2 quittant l'école pour rejoindre le collègue.

Les élèves bénéficiaires sont les suivants :

FARDEL Hugo – GARIN Ilyana – HERMANT Colin – JOPS Roxane – MAMECHE Ikram – PLANQUE Nolan – POPELIER Sacha et TASSIN BILLET Leah.

Approuvé à l'unanimité

10. Cession de 17 logements de la Résidence Les Fontenelles par SIA Habitat.

La société SIA Habitat souhaite procéder à la vente de 17 logements locatifs sociaux situés sur la commune. Ces logements sont implantés résidence Les Fontenelles.

L'assemblée émet un avis favorable à cette opération sous réserves que les locataires qui ne souhaitent pas devenir propriétaires restent locataires de leur logement.



11. Octroi d'une garantie d'emprunt à la société Maisons & Cités pour le programme immobilier de la rue de La Source.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que ce projet porte sur la réalisation d'un programme de 42 logements, comprenant :

- ✕ 38 logements locatifs sociaux
- ✕ 4 logements en accession sociale (PSLA)

Cette opération contribue à la diversification de l'offre de logement sur le territoire communal.

Le financement de cette opération repose sur des emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ces emprunts nécessitent l'octroi d'une garantie communale sachant que le montant total des emprunts à garantir s'élève à **6 127 546€**

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que bien que la garantie engage la commune à hauteur de ce montant en cas de défaillance de l'emprunteur, le risque réel est considéré limité au regard de la solidité financière de l'organisme 'Maisons et Cités', du caractère sécurisé des financements accordés par la Caisse des Dépôts et de la nature même du logement social générant des recettes locatives stables.

L'absence de garantie pourrait compromettre la réalisation du projet.

Il est proposé à l'assemblée d'accorder la garantie de la Commune de Givenchy-lès-La Bassée à hauteur de 100% pour le remboursement des emprunts contractés par la société Maisons & Cités dans le cadre de l'opération située rue de La Source.

Cette garantie porte sur les emprunts suivants :

- Logements locatifs sociaux :
 - ✕ PLS Foncier : **365 278€**
 - ✕ PLS Construction : **1 052 497€**
 - ✕ PLUS Foncier : **758 932€**
 - ✕ PLUS Construction : **2 141 009€**
 - ✕ PLAI Foncier : **286 341€**
 - ✕ PLAI Construction : **739 695€**

- **Accession sociale (PSLA) :**
PSLA : 783 794

La garantie de la commune est accordée pour la durée totale des emprunts et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues, en principal, intérêts, pénalités ou intérêts de retard.

Le but de cette délibération est d'autoriser Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêt à signer entre la société Maisons & Cités et la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi qu'à signer tout document relatif à cette garantie.

Monsieur le Maire précise que le risque financier pour la commune est évalué comme limité, compte-tenu de la nature du projet et de la solidité de l'organisme emprunteur.

Les élus donnent leur accord à l'unanimité.



INFOS DIVERSES

- 🗨 Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une fermeture de classe (Petite section de maternelle) a été décidée pour la rentrée de septembre 2026.

FIN DE LA SEANCE A 19H35

Secrétaire de séance :

Monsieur BEGHIN



Le Maire,

Monsieur HERBAUT Emmanuel

